



LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1212-1213 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

LE DÉROULEMENT DU CONGRÈS

LIEU

Palais des Congrès du Parc Chanot, Rond-Point du Prado à Marseille. S'y tiendront les séances plénières et les réunions de commissions, s'y prendront les repas du vendredi midi, samedi midi et le repas de clôture.

HORAIRES

Vendredi 14 novembre 2008:

- matin :**
- 9h - 13h30 : Accueil des délégués au Palais des Congrès du Parc Chanot
 - 12h - 13h30 : Repas au Palais des Congrès
- après-midi :**
- 13h45 : Entrée des délégués dans la salle. *Chorale*
 - 14h : Ouverture solennelle du Congrès Formation du bureau du Congrès
 - Election des Commissions des candidatures, des mandats
 - Hommage aux disparus
 - Chant des Partisans (*Chorale*)
 - Accueil des Personnalités
 - 14h20 : Ouverture des travaux par le Président Robert Chambeiron
 - Salutations de bienvenue au nom de M. le Maire de Marseille
 - Salutations de M. le Président de Marseille-Provence-Métropole
 - Salutations de M. le Président du Conseil général
 - Salutations de M. le Président du Conseil régional
 - Salutations du Président départemental ANACR
 - Salutations du Représentant de l'UFAC
 - 15h15 : Lecture du rapport du Bureau national
 - 16h45 : Intervention au nom de M. le Secrétaire d'Etat
 - 17h15 : Clôture, départ à la Cérémonie patriotique
 - 18h : Cérémonie patriotique au Fort Saint-Nicolas
 - 19h : Réception à l'Hôtel-de-Ville de Marseille

Samedi 15 novembre 2008 :

- Journée : excursion des Accompagnants**
- matin :**
- 9h - 11h30 : Travaux des Commissions (Orientations, Mémoire)
 - 10h : Délégation de la Présidence du Congrès au Mémorial Jean Moulin de Salon-de-Provence.
 - 12h - 13h30 : Repas au Palais des Congrès
- après-midi :**
- 14h - 17h : Séance plénière :
 - Débat sur le Rapport du Bureau national
 - Salutations des Invités du Congrès
 - Rapport financier
 - Rapport de la Commission de contrôle financier
 - Votes des Rapports moral et financier, quitus.
 - 14h : Délégations conduites par la Présidence du Congrès au Mémorial de Lambesc, au Camp des Milles et au Mémorial du Camp de Saliers.

Dimanche 16 novembre :

- 8h45 : ouverture de la séance de clôture :
- Rapports des commissions
- Vote des résolutions
- Election des organismes de direction
- 11h : Discours de clôture, Chant des Partisans, Marseilleise
- 11h45 - 12h30 : Spectacle offert dans la salle du congrès par le Comité ANACR des Bouches-du-Rhône
- 12h 45 - 15h 30 : Repas fraternel de Clôture

INDICATIONS PRATIQUES

HÉBERGEMENT

VALADOU-CONGRÈS a assuré jusqu'au 30 septembre les réservations de chambres. Depuis cette date, il n'y a, comme annoncé, aucune garantie de satisfaction pour les demandes de retardataires.

ACCUEIL

A partir du jeudi 14h au samedi midi, point accueil ANACR en Gare de Marseille Saint-Charles. La gare Saint-Charles est reliée avec la plupart des hôtels par le Métro ou le Tram, avec le Parc Chanot par la ligne 2 du Métro; toutefois, des navettes de bus seront mises en place, en premier lieu pour les délégués ayant des difficultés de déplacement. Les délégués arrivant entre 11h30 et 14h seront dirigés vers le lieu du Congrès, éventuellement pour y prendre le repas. Un vestiaire permettra d'entreposer les bagages. Pour les délégués arrivant en voiture : accès à Marseille par les autoroutes A7, A50 et A55. Dans Marseille, le tunnel Prado-Carénage permet depuis l'A55 un accès au Parc Chanot (parking de 1850 places, payant).

TRANSPORTS

Les hôtels et le Palais des Congrès seront reliés le matin et en fin d'après-midi par des navettes de bus du Congrès ; les horaires indiqués dans les hôtels et au Palais des congrès seront à respecter scrupuleusement : les retardataires pourront rejoindre par eux-mêmes le Parc Chanot par le métro (ligne 2, arrêt «Rond-Point du Prado») ou les bus publics (les lignes 21, 22, 22, 23, 44, 45, 72 et 83 sont terminus «Rond-point du Prado»). Le vendredi soir, des bus conduiront les congressistes en ayant besoin à la cérémonie patriotique, à la réception à l'Hôtel de ville puis aux hôtels.

RESTAURATION

Les vendredi et samedi midi les repas (20€) – sur inscription et règlement préalables avant le 27 octobre – pourront être pris dans une salle du Palais des Congrès, où se déroulera aussi le repas de clôture.

ENTRÉE AU CONGRÈS

Tous les participants – délégués, accompagnants, invités, participants à cette seule séance – à la séance d'ouverture devront porter le badge obligatoire répondant aux exigences des services de sécurité et des assurances. Ce badge (5€) sera réglé par les délégués et les accompagnants en même temps que leur participation aux frais d'organisation (de l'accueil, des bus, de la journée découverte, etc.) et que le coût du repas final, lors du retrait des dossiers des congressistes à leur arrivée. Les adhérents non congressistes assistant *seulement* à la séance d'ouverture du vendredi après-midi ne paient que le badge.

JOURNÉE TOURISTIQUE

Réserve aux accompagnants et non aux congressistes, sur réservation préalable avant le congrès. Le règlement (65€) se fera à une table prévue à cet effet dans le hall du Congrès le vendredi 14 entre 13 et 16h, *au plus tard*.

REPAS FRATERNEL

Palais des Congrès, salle des Goudes.

DÉPART DES CONGRESSISTES

Emmener les bagages des hôtels le matin avant de venir au Congrès. 1^{er} départ de bus depuis le Congrès vers la Gare Saint-Charles à 12h45 puis départs à 14h30, 15h, 15h30 et 16h (trajet 30 minutes).

MARSEILLE : L'AVENIR AU PRÉSENT

Il y a deux ans, à son Congrès de Limoges, l'ANACR, constatant que la marche inexorable du temps écartait progressivement de l'action ou de l'exercice des responsabilités ces « sentinelles de la mémoire » que sont les Résistant(e)s, mais qu'en même temps, nombreuses et nombreux étaient aussi les femmes et les hommes attachés aux valeurs de la République, n'ayant pas connu la période de la Guerre mais qui, au sein des groupes d'« Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », s'étaient rangés aux côtés des Résistants dans la défense des valeurs de la Résistance, décida, parce qu'elle en avait la possibilité, de faire un choix d'avenir, le choix de l'avenir.

Ce choix, ce fut l'ouverture statutaire des rangs de l'ANACR aux Ami(e)s de la Résistance, à égalité de droits avec les Résistant(e)s, afin de leur permettre de participer pleinement à la vie et à l'animation des Comités locaux et départementaux de l'ANACR, dont la pérennité de l'existence et de l'activité eut été condamnée à terme sans leur précieux et indispensable apport, concrétisé depuis plusieurs années déjà par la prise sans cesse croissante de responsabilités en leur sein par les Ami(e)s de la Résistance.

La décision prise à Limoges fut aussi rendue possible par la totale identité de vues entre Résistants et Ami(e)s de la Résistance quant à la référence aux valeurs de la Résistance, exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance qu'il convient de faire connaître et de défendre les valeurs qui l'inspirèrent, quant à la nécessité de lutter contre le négationnisme calomnieux du combat de la Résistance, contre les résurgences du fascisme à travers le monde et jusque dans notre pays, et quant aussi à la nécessité – pour mener efficacement ce combat – de veiller sans concessions au caractère pluraliste de l'ANACR. Cette identité de vues entre Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance n'a rien d'artificiel, n'a rien d'imposé mais s'est forgée par plusieurs décennies de combat mené en commun depuis que l'ANACR prit en 1970 la décision de créer les « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) ».

Qu'en est-il aujourd'hui, deux ans après, de la mise en œuvre et des résultats des orientations adoptées au Congrès de Limoges ? La première réponse nous sera fournie au Congrès de Marseille où sont annoncés non seulement plusieurs centaines d'« Ami(e)s de la Résistance mais aussi – 64 ans après la Libération ! – plusieurs centaines de Résistant(e)s, venus de plus des 34 départements français. Ce qui témoigne que l'ANACR en cette fin 2008 est tout à la fois, sans conteste et de fort loin, l'association rassemblant dans leur pluralité le plus grand nombre des Anciens Combattants de la Résistance, mais aussi la plus importante association de « passeurs de mémoire » de la Résistance que sont les Ami(e)s de la Résistance, que l'ANACR est une association bien vivante alors que d'autres sont disparues, et qui est d'évidence plus présente – ce que diront les délégués au congrès de Marseille – sur le terrain du combat pour les valeurs de la Résistance que dans les antichambres ministérielles.

Car les Résistants qui créèrent l'ANACR il y a plus d'un demi-siècle la concurent non comme une association d'« anciens » ressassant avec nostalgie les luttes du passé, mais comme une association de combattants les poursuivant, avec d'autres les ayant rejoints ; certes dans des formes et un contexte différents, mais tant que nécessaire. Pour autant, la mémoire et les leçons de l'histoire ne sauraient être oubliées, plus particulièrement quand les fléaux du passé restent des réalités ou des menaces du présent, ce que sont en particulier le fascisme, le racisme, les guerres d'agression.

Tel est le sens de l'exigence d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai. Certes pour que la Nation rende l'hommage qui leur est dû à celles et ceux qui, engagés dans la Résistance, allant pour nombre d'entre eux jusqu'à donner leur vie, luttèrent pour libérer la France et abattre le fascisme, certes pour souligner le rôle de la Résistance dans cette libération et cette victoire, mais aussi et surtout pour faire de cette journée un moment privilégié du passage de la mémoire, en premier lieu en direction des jeunes générations. Tel est de même le sens de notre opposition déterminée à toute idée de *Journée unique du souvenir* qui n'aboutirait qu'à escamoter le caractère antifasciste du combat que menèrent les Résistants aux côtés des Français Libres et des Alliés.

Réunis durant trois jours à Marseille, du 14 au 16 novembre, plusieurs centaines de Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance vont avoir à préciser ou définir ensemble les orientations et axes d'action qui permettront à l'ANACR de continuer à mener cette double bataille, et à porter haut et fort les valeurs de la Résistance. C'est ce que le congrès de Limoges a permis, c'est ce que celui de Marseille aura à cœur.

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Menace faciste en Italie ?
- P. 3 : Journée Nationale de la Résistance.
- P. 4 et 5 : Rapport du Bureau National.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Transmission de la Mémoire.

SOUSCRIPTION NATIONALE

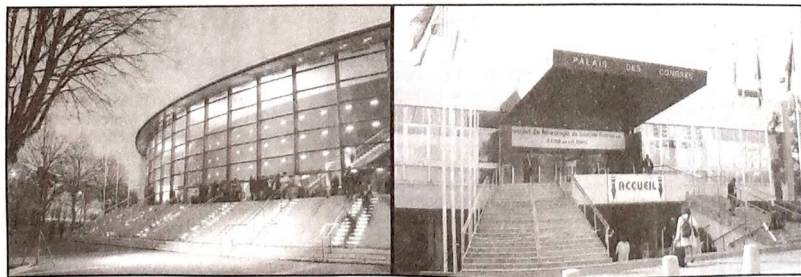
Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR)

BON de SOUTIEN

2008

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro novembre-décembre 2008 du « Journal de la Résistance ». France d'Abord

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, plus que jamais irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 15 décembre.



LE FASCISME : UNE MENACE TOUJOURS PRÉSENTE EN ITALIE ?

De fait, c'est dans un éditorial du 13 août dernier de l'hebdomadaire catholique *Famiglia Cristiana* que la question a été posée en ces termes : « Espérons que les soupçons de renaissance du fascisme, en Italie, sous d'autres formes, se révéleront infondés ». Ce n'était pas la première fois que, depuis le retour au pouvoir de Silvio Berlusconi en avril dernier, que l'hebdomadaire, en aucune façon classé à gauche et qui diffuse à un million d'exemplaires par abonnement et dans les paroisses, prenait ses distances avec les méthodes et orientations répressives du gouvernement du Condottiere.

Une mesure scandaleuse

Car ce qui a motivé cet éditorial de Beppe del Colle, placé sous la tristement célèbre photo d'un petit enfant juif du Ghetto de Varsovie les mains en l'air lors de la liquidation du Ghetto de Varsovie en avril 1943, c'est la mesure scandaleuse prise par le gouvernement Berlusconi à l'initiative d'une de ses composantes, la Ligue du Nord, rendant obligatoire non seulement le fichage des nomades (150 000, dont 50% d'étrangers originaires des Balkans et de Roumanie), par leur prise en photo et le relevé de leurs empreintes digitales, mais aussi son extension aux enfants Tsiganes. « C'est le seul moyen de réduire les délits commis par ces enfants » a affirmé pour tenter de s'excuser Roberto Maroni, ministre de l'Intérieur de Berlusconi, qui n'a pas pour autant réussi à convaincre – et c'est tout à l'honneur de ce dernier – le Préfet de Rome, Carlo Mosca ; lequel a déclaré : « Comme on ne prend pas les empreintes digitales de mineurs italiens pour leur établir un passeport, je ne vois pas pourquoi j'y soumettrais les jeunes Roms ».

Dénoncé par l'hebdomadaire catholique – et au-delà par l'Eglise, même si le Vatican, sollicité par Berlusconi, a pris ses distances avec *Famiglia Cristiana* –, ce fichage des enfants Roms n'a aussi été par l'Unicef et par le Commissaire européen aux affaires sociales, Vladimir Spidla.

Cette mesure « égale » à l'encontre des Roms s'inscrit de fait dans un climat d'hostilité à l'égard des étrangers en général et des Roms en particulier, qu'il est honnête de dire qu'il n'a pas commencé avec le retour de Silvio Berlusconi au pouvoir mais aussi qu'il s'est sans conteste accentué depuis.

Ainsi, le 15 mai dernier, après qu'une jeune Rom ait été soupçonnée d'enlèvement d'enfant, des habitants de Ponticelli, petite ville de la banlieue de Naples, se sont livrés à des pogromes contre des campements nomades des alentours. Le 24 mai, des hommes armés et au visage masqué par des foulards à croix gammée ont saccagé des magasins et devantures d'un quartier populaire de Rome en frappant à coups de barre de fer des immigrés du Bangladesh, en les abreuvant d'injures racistes, le 29 mai, un danseur albanais est agressé et frappé par trois hommes qui le traite d'« Albanais de merde... ».

Ces violences racistes ont été dans la même période accompagnées d'autres contre les homosexuels, les militants de gauche – tels ces deux étudiants de l'université Rome-la Sapienza collant des affiches pour une réunion antifasciste frappés et blessés le 26 mai à coups de gourdin par des membres du groupe fasciste « Forza nuova ».

Pour ce qui est de la réponse à la question posée par *Famiglia Cristiana* quant à la possibilité d'un retour sous d'autres formes du fascisme en Italie, un certain nombre d'indices ne laissent pas d'interroger.

Ainsi, nouvellement élu maire de Rome le 28 avril dernier, Gianni Alemanno a, peu après son arrivée à la tête de la ville éternelle, émis l'idée de donner à l'une de ses rues le nom de... Giorgio Almirante.

Giorgio Almirante, c'est ancien leader aujourd'hui disparu du « Movimento Sociale Italiano » (MSI), Italien, le parti néofasciste italien de l'après-guerre devenu depuis l'Alleanza Nazionale du « postfasciste » – c'est ainsi qu'il veut se présenter – Gianfranco Fini, membre du « Peuple des Libertés », la coalition rassemblée autour de Berlusconi. Giorgio Almirante, qui avait commencé avant guerre sa carrière dans le journal fasciste de Rome *Il Tevere*, devint par la suite secrétaire de la maison d'édition Défense de la Race avant d'être en 1944 chef de cabinet du ministre de la Culture de la République de Salò. Après guerre, fidèle à lui-même, Almirante qualifia, en décembre 1957 dans l'hebdomadaire *Il Secolo d'Italia*, l'homme rendu à la Résistance antifasciste italienne de « nocif et politiquement insensé ».

La proposition d'Alemanno – lui-même ancien leader des Jeunesses du MSI, dont il arbore toujours au cou l'emblématique croix celtique – de donner le nom d'Almirante à une rue de Rome est révélatrice de la permanence de son positionnement politique, qu'il a depuis précisé : dans une interview donnée le 8 septembre au quotidien *Il Corriere della Sera*, il déclarait : « Je ne considère pas le fascisme et je n'ai jamais considéré le fascisme comme le mal absolu... », faisant la distinction entre le fascisme et les lois raciales, lesquelles seraient seules selon lui « le mal absolu ». Ce à quoi Pietro Terracina, rescapé d'Auschwitz, a répondu : « si le fascisme n'avait pas existé en Italie, il n'y aurait pas eu de lois raciales... ».

De son côté, après avoir le 8 septembre dernier rendu hommage aux soldats italiens s'étant opposés aux Allemands après la décision du Gouvernement Badoglio de se ranger aux côtés des Alliés, le ministre italien de la Défense, Ignazio La Russa, a cru devoir faire de même à l'égard des militaires italiens qui continuèrent le combat... aux côtés des nazis dans les rangs de l'armée de la « République de Salò », à propos de laquelle il convient de rappeler quelques faits historiques.

L'héritage mussolinien

La « République de Salò », du nom de sa « capitale », c'est ce régime fantôme installé sous le nom officiel de « République Sociale Italienne » (RSI) le 23 septembre 1943 par les occupants nazis dans le nord de l'Italie resté sous leur contrôle, après que des parachutistes allemands ont libéré le 12 septembre de sa prison du Gran Sasso – Benito Mussolini, déchu et arrêté le 25 juillet précédent sur ordre du Roi Victor-Emmanuel II, au lendemain de la mise en minorité du « Duce » par le Grand Conseil fasciste.

Le jour même de son retour au « pouvoir », Mussolini décréta la reconstitution des « formations spéciales de la Milice Volontaire de la Sécurité Nationale (MSVN) », le bras armé du Parti fasciste, pour la circonstance

renommé Parti fasciste républicain ; le Duce promettant aux Italiens un « Etat de fer », la « réorganisation de l'Armée », « l'élimination des traîtres ». Pour faire bonne mesure, par une ordonnance de police du 30 novembre 1943, le ministre fasciste de l'Intérieur, Guido Buffarini-Guidi, invita les « chefs de Province à régler le sort des Juifs » et préconisa leur « envoi dans des camps de concentration appropriés » ; ceux de Fossoli et Gles seront – selon l'écrivain Primo Levi, arrêté au Val d'Aoste et arrivé à Fossoli le 27 janvier 1944 – de véritables « antichambres de la mort » (le 18 janvier 1944, il sera déporté à Auschwitz avec 650 autres personnes : 23 survivront...).

Quant à l'armée fasciste, dont un quart des effectifs désertèrent et qui n'aura aux yeux de ses mentors allemands pas de grande fiabilité opérationnelle sur le plan militaire, elle n'aura une efficacité que dans la chasse aux Partisans antifascistes, dans laquelle s'illustrèrent tragiquement les bataillons « San Marco » et « Lupo » de la « Decima Mas » (X-Mas) du Prince Valerio Borghese, qui, conjointement à la Garde Nationale Républicaine (GNR) issue de la MSVN, conduisirent une répression féroce sanglante contre les déserteurs de l'armée fasciste, les « tièdes », les opposants, les antifascistes en général, avant d'aller mener – avec les mêmes méthodes – des combats d'arrière-garde aux côtés des forces allemandes à la frontière orientale italienne contre les forces de Tito.

Tel fut le régime bénéficiant aujourd'hui des complaisances du ministre italien de la Défense et du maire de Rome !

Le renouveau

Certes, le renouveau du fascisme en Italie ne date pas de ces derniers mois, mais l'arrivée au pouvoir dans l'entourage de Silvio Berlusconi de personnages affichant une complaisance mansuète à l'égard du fascisme mussolinien voire qui n'hésitent pas à se réclamer de son héritage historique est plus que préoccupant dans le contexte de crise financière, économique, politique et sociale que nous connaissons aujourd'hui et qui n'est pas pour rien dans l'accession d'Alemanno à la mairie de Rome.

C'est d'ailleurs dans le contexte économique et social difficile de l'Italie d'au lendemain de la Première Guerre mondiale que Mussolini avait fondé le Parti fasciste au début des années Vingt et avait accédé au pouvoir, et que dans un contexte semblable le mouvement fasciste s'est reconstitué dans sa forme « néo » au lendemain de la Seconde.

Le nom démagogique de sa première mouture à la fin des années quarante – l'« Uomo Qualunque » (l'« Homme quelconque », l'« Homme de la rue ») – céda rapidement la place à celui de « Movimento Sociale Italiano » (MSI), à la filiation plus apparente avec la république fasciste mussolinienne. Filiation que confirmait, outre celle de Giorgio Almirante, la présence à sa tête d'Arturo Michelini, ancien chef adjoint du Parti fasciste à Rome, du maréchal Graziani dernier chef des forces armées fascistes de la République de Salò, du prince Valerio Borghese, ancien chef de la X-mas évoquée ci-dessus.

Le MSI, qui dès 1952 dépassa le million d'électeurs, faisant élire cette année-là 29 députés et 9 sénateurs, recevra dès sa création un appui financier important de la part de gros industriels italiens et de grands propriétaires terriens, voyant en lui l'un des remparts contre le puissant Parti communiste italien. En 1979, lors des premières élections européennes, le MSI participera avec le Parti des Forces Nouvelles (France) et Fuerza Nueva (Espagne) à l'Eurodroite.

La refondation du paysage politique italien à la fin des années quatre-vingt-dix, consécutive à la crise de la Démocratie chrétienne italienne, à l'effondrement des Pays socialistes entraînant la mutation du Parti communiste italien, aux révélations quant à l'implication des milieux dirigeants de la politique, de la Police et de l'armée dans le sanglant terrorisme d'extrême-droite de la charnière des années soixante et soixante-dix au début des années quatre-vingts, à l'opération *Mani Pulite* menée par la justice italienne contre la corruption, conduisirent, favorisée par la disparition de Giorgio Almirante, à la transformation en janvier 1995 sous la houlette de Giancarlo Fini du MSI en « Alleanza Nazionale » (AN), à la vocation plus « respectable » et « gouvernementale ». L'aile la plus extrême du MSI, refusant cette transformation, a depuis, sous la direction de Pino Rauti, créé le « Mouvement Social Italien-Flamme tricolore », au fascisme bon teint et affirmé.

Car en effet, et ce dès les premiers temps du renouveau néo-fasciste en Italie, le MSI – devenu aujourd'hui l'AN – a été concurrencé par des groupes plus radicaux dans les références au passé fasciste tel « Ordine Nuovo »,

fondé – déjà – par Pino Rauti en 1956 et qui sera impliqué dans les attentats de la Piazza Fontana à Milan en décembre 1969 (16 morts, 90 blessés), du train Rome-Messine en juillet 1970 (6 morts, 100 blessés). Plus d'un demi-siècle plus tard, « Ordine Nuovo » a été à nouveau impliqué dans l'agression survenue le 26 mai dernier à l'université de la Sapienza de Rome et évoquée précédemment, certes moins grave dans ses conséquences que les attentats de Milan ou du Rome-Messine mais qui indique que le groupe fasciste est toujours disponible pour la violence.

Quant aux « Nucleo Armati Rivoluzionari », (« Noyaux Armés révolutionnaires », NAR) de même obédience, leur responsabilité dans le massacre de la Gare centrale de Bologne le 2 août 1980 (85 morts plus de 200 blessés) a été établie, conjointement à leurs liens dans cette affaire avec les services secrets militaires italiens (SISMI) dans le cadre d'une stratégie de la tension visant à amener la suppression des libertés démocratiques en Italie, en essayant de plus à faire porter la responsabilité de ces attentats aveugles sur le terrorisme d'extrême gauche des Brigades rouges, plus ciblé.

La page du terrorisme « noir » d'extrême droite est-elle tournée en Italie aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr : relativement récemment, en décembre 2001, le trésorier de « Forza Nuova » l'un de ces mouvements fascistes italiens en activité, fondé depuis leur exil londonien par deux inculpés de l'attentat de Bologne, Roberto Fiore et Massimo Morsello, a été arrêté alors qu'il était blessé par l'explosion de la bombe qu'il cherchait à poser devant la porte du quotidien communiste *Il Manifesto*.

Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est, par le choix de Silvio Berlusconi de faire participer l'Alliance Nationale (AN) de Fini à ses coalitions gouvernementales, la disparition de l'interdit qui pesa pendant près d'un demi-siècle contre l'intégration du néofascisme dans le jeu politique italien. L'AN est aujourd'hui – avec la « Lega Nord », « Ligue du Nord » d'Umberto Bossi, formation chauvine et xénophobe (8% des voix en 2008) – l'un des piliers soutenant l'action de Berlusconi, qui de ce fait lui en est redevable.

Quant à Alessandra Mussolini, petite-fille du Duce, ancienne militante de MSI, députée européenne depuis 2004, siégeant en 2007 à Strasbourg dans le groupe présidé par Bruno Gollnisch avant d'en démissionner, elle a été élue en avril 2008 députée de la Région de Campanie, son Parti « Alternativa sociale » – formation se réclamant explicitement de l'héritage mussolinien – ayant adhéré au « Peuple de la Liberté », la formation de Silvio Berlusconi.

Ce qui est symbolique et n'est pas pour rassurer...

1 Début 2008, 68 députés étaient inscrits au groupe AN à la Chambre des députés.

L'AVIATION DE CHASSE F.F.I.

Avant la guerre, l'un des principaux as de l'aviation française était Marcel Doret, véritable acrobate que de très nombreux Français purent admirer en une quantité de meetings aériens.

Vu son audace, vu son opinion particulièrement sévère à l'égard du célèbre Costes (dont le compagnon, Bellonte, résistant, lui, eut avec nous des relations très fraternelles en sa qualité de vice-président de l'Association des Résistants de l'Air), l'activité de Doret, sous l'Occupation, est insuffisamment connue.

Le personnage se révéla complètement lorsqu'il aux approches de la Libération, ayant réussi à s'accaparer avec un certain nombre de ses camarades des avions D 520 que les Allemands dissimulaient dans les usines Dewoitine, il forma deux escadrilles commandées par ses compagnons Léopold Galy et Cluquet, ce qui leur permit de survoler Toulouse lors de sa libération puis d'attaquer les Allemands (qui durent en avoir une rude surprise) dans la région de Bordeaux et de Royan. Les deux escadrilles formaient le groupe Doret, bien sûr, commandé par son fondateur, et furent, après la libération des Poches, intégrées dans l'Armée de l'Air Française en cours de reconstitution sous le nom de « Groupe Saintonge », où il demeura jusqu'en 1946, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des premiers avions plus modernes et plus performants.

AUSTRALIE : EXTRADITION D'UN NAZI AUTORISÉE

Mercredi 20 août dernier, le Tribunal d'Instance de Perth, capitale de l'Etat australien d'Australie occidentale a pris une décision que l'on peut qualifier d'historique en autorisant l'extradition vers la Hongrie de Karoly (Charles) Zentai, un infirmier à la retraite de 86 ans arrivé en en Australie en 1950.

Historique, la décision de la Cour de Perth l'est en effet car, à l'instar d'un autre dominion, le Canada, qui a surtout hébergé des supplétifs ukrainiens des nazis, l'Australie a été après 1945 un refuge sûr pour des centaines de criminels de guerre, notamment croates ou hongrois, s'abstenant de toutes poursuites à leur encontre.

Tel est le cas de Karoly Zentai, classé parmi les dix criminels de guerre les plus recherchés par le Centre Simon-Wiesenthal, qui a retrouvé sa trace aux antipodes en 2004. Un an plus tard, la Hongrie lança un mandat d'arrêt international et demanda son extradition à l'Australie. Depuis lors, Zentai et ses avocats ont utilisé tous les recours juridiques pour tenter de s'opposer à cette extradition. Mais, après avoir accepté en septembre 2007 d'examiner la procédure d'extradition, la Cour suprême australienne, en

concluant le 23 avril 2008 à sa constitutionnalité, avait ouvert la voie à la décision du Tribunal d'Instance de Perth.

Alors âgé de 23 ans, et membre d'une unité militaire hongroise du régime pronazi des « Croix fléchées » de Ferenc Szalasi, mis en place en octobre 1944 par les Allemands, Zentai est accusé d'avoir, avec deux autres soldats de l'armée du régime Szalasi, frappé à mort, le 8 novembre 1944 à Budapest, un jeune Juif de 18 ans, Peter Balazs, du même quartier que lui, qu'il connaissait et qui ne portait pas l'étoile jaune, avant de jeter son cadavre dans le Danube. En 1947, les deux co-accusés de Charles Zentai avaient été condamnés pour le meurtre, sur la base de témoignages présentés à la Cour du peuple de Budapest.

Pour sa défense, Zentai, qui se proclame innocent du crime qui lui est reproché et soutenant qu'il avait quitté Budapest la veille des faits, invoque son statut militaire d'alors : « En tant que soldat, je devais exécuter les ordres ».

Par ailleurs, ses avocats et sa famille mettent en avant ses problèmes cardiaques pour s'opposer à cette extradition qui, si elle a lieu, serait une première pour l'Australie.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

Comme chaque année, le 27 mai dernier, mais aussi dans les jours qui le précéderont ou le suivront, de nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, expositions ont été organisées à travers toute la France par les comités de l'ANACR avec la participation active des «Ami(e)s de la Résistance», avec très souvent le concours des municipalités et la présence d'élus nationaux, régionaux et départementaux, de représentants des Pouvoirs et organismes publics, avec la participation d'Associations du monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants et d'élèves, afin de rendre ainsi hommage, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, au CNR et à son fondateur, Jean Moulin, au rôle de la Résistance dans la libération de la France.

Nous avons évoqué dans nos deux derniers numéros cette célébration de la Journée Nationale de la Résistance dans plusieurs départements, nous présentons ci-dessous d'autres exemples de ces initiatives ; exemples, car de nombreuses autres se dérouleront dans plusieurs autres départements. Nous en citerons dans notre prochain numéro.

Dans les **ALPES-MARITIMES**, organisée par le Comité ANACR et le Musée de la Résistance sous le parrainage de l'UFA, des A.C. 39-45, du C.A.R. et de l'Amicale des Porte-drapeaux, une cérémonie s'est déroulée à Nice en présence d'une quarantaine de personnes, du Sous-préfet, du Vice-président du Conseil général, de plusieurs Conseillers généraux, du D.M.D., des élus (Députés), du représentant du Maire de Nice, de plusieurs Conseillers Municipaux, des Présidents d'Associations Patriotiques (FNDIRP, FNDIR, UFAC, UNC, AC Juifs ARAC), des Syndicats CGT et Retraités CGT. Des gerbes furent déposées au nom de l'ANACR, du Préfet et, pour la première fois, en celui de la Ville de Nice qui avait envoyé son Chef du Protocole et deux appariteurs. Louis Fiori, ancien Résistant et Vice-président de l'Association azuréenne des Amis du Musée de la Résistance prononça une allocution, le Programme du CNR fut distribué et une adhésion à l'ANACR d'un ancien Résistant.

A **Grasse**, pour la première fois une cérémonie fut organisée le 27 mai devant le monument aux Martyrs de la Résistance, avec l'engagement de renouveler cette «Journée Nationale de la Résistance». Après le *Chant des Partisans* et la *Marseillaise*, Pierre Théron, président du Comité local de l'ANACR, fit une allocution puis plusieurs gerbes furent déposées au nom de l'ANACR par Pierre Théron, au nom de la FNDIRP par Simone Grzybowski et Robert Theeten, celle de la municipalité par MM. Jean-Pierre Bical, conseiller municipal aux Anciens combattants, René Andreu, ancien du Corps expéditionnaire en Italie, Pascal Valliccioni, ancien déporté-résistant...

A **Menton**, comme les années précédentes, un hommage a été rendu à Jean Moulin en même temps que fut effectuée la remise des prix du Concours Local de la Résistance. De nombreux scolaires étaient présents au Monument aux Morts lors de l'allocution de Solange Rodrigues, Présidente du Jury du Concours et Présidente Départementale des «Ami(e)s». Verbalement, le maire de la ville, M. Jean-Claude Guibal, confirma l'attribution prochaine du nom de Jean Moulin à une nouvelle voie de la ville en cours de réalisation.

Antibes : en présence des présidents des principales associations locales d'Anciens combattants, une cérémonie fut, comme les années précédentes, organisée par la Municipalité en liaison avec l'ANACR, dont le président du Comité local, Roger Jaquet, prononça une allocution.

A **Vallauris**, les représentants des associations patriotiques, les officiels et les élus ont commémoré le 27 mai en présence du maire et conseiller général M. Alain Gumié, la création du CNR. Lors de cette cérémonie, présidée par M. Yves Ourliac, le colonel Roger Fauré, président départemental et membre du Bureau National de l'ANACR, et Elie Accuano président du Comité local, puis M. le Maire, ont pris la parole avant de déposer des gerbes au pied de la stèle dédiée à Jean Moulin et d'écouter dans le recueillement le *Chant des Partisans* et la *Marseillaise*.

Dans le **VAL-DE-MARNE**, la Journée Nationale de la Résistance commémorant le 65^{ème} anniversaire de la création du CNR a été commémorée devant la stèle «Jean Moulin» le vendredi 23 mai à l'école maternelle Jean-Moulin de Vitry-sur-Seine, en présence, aux côtés de l'ANACR-Vitry, de toutes les associations d'anciens combattants de la ville, avec leurs drapeaux. On remarquait la présence de MM. Alain Audoubert, maire de Vitry, Pierre Gosnat, député-maire d'Ivry-sur-Seine, René Rouquet, député-maire d'Alfortville, Jacques Perreux et Pierre Bell'loche, Conseillers généraux de Vitry, Mme Evelyn Rabardel, Conseillère générale. Dans son intervention, le Président de l'ANACR-Vitry, André Serres rappela l'importance de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, le rôle joué par le CNR dans l'insurrection de la Région parisienne, dans la mise en place des Comités et Départementaux et locaux de la Libération, dans la renaissance de la France. Un dépôt de gerbes (ANACR, municipalité, Conseil général, ULAC), une minute de silence et l'interprétation du *Chant des Partisans* et de la *Marseillaise* clôturèrent la cérémonie.

A **Paris**, le Comité **AnacR-atp** a organisé une cérémonie dans le cadre de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la réunion constitutive du CNR. La première, le lundi 26 mai dans le hall de la station du RER B Denfert-Rochereau (dans les sous-sols était installé le P.C. insurrectionnel de Rol-Tanguy), a rassemblé une foule nombreuse, avec la participation de représentants de la Mairie de Paris, de la mairie du 14^{ème} arrondissement, de l'ONAC, de la Direction générale de la RATP, de la Fédération des AVCG de la RATP, du Comité d'entente des A.C. de la RATP, des Associations d'A.C. de la RATP et du 14^{ème} Arrondissement, du Comité du souvenir du Comité Régie d'entreprise, du Conseil de Prévoyance, des syndicats (CGT, CFDT, F.O., Autonomes). André Serres, Président de l'ANACR-RATP, soulignant l'importance de la création du CNR, rappela son rôle et celui du CPL présidé par André Tollet. Plusieurs gerbes furent déposées au pied des plaques commémoratives de l'insurrection de Paris et du sacrifice des Résistants des FFI-FTP.

Dans le **X^{ème} arrondissement**, la Journée nationale de la Résistance a été célébrée dans le hall de la mairie en présence du maire, de nombreux élus, de Serge Couillard, président du regroupement des associations du monde combattant de l'arrondissement, de présidents et représentants des associations patriotiques avec leurs drapeaux, de membres de la Police, des sapeurs-pompiers, des secouristes. Mme Claudine Maehout prit la parole au nom de l'ANACR durant la cérémonie.

Dans le **XII^{ème} arrondissement**, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée le 27 mai à 11 h par une cérémonie au Monuments aux Morts, devant une nombreuse assistance et présence de M. Patrice Moulin, adjoint au maire de l'arrondissement délégué à la mémoire et aux A.C., de plusieurs adjoints et de plusieurs autres élus, tant de la majorité que de l'opposition, des Présidents et représentants des Associations patriotiques accompagnés de leurs porte-drapeaux. Jacques Weiller, Président du Comité ANACR du XII^{ème} et Secrétaire général du Comité de Paris, et M. Patrice Moulin, prirent la parole pour rappeler ce que fut le combat des Résistants contre le nazisme et le rôle de la Résistance dans la libération de la France.

Le vendredi 30 mai, une autre cérémonie - d'inauguration d'un «panneau mémoire» consacré à Jean Moulin, à son action résistante et à la création du CNR - s'est déroulée à 16 h 30 à la station «Jean-Moulin» du Tramway T3. La Direction générale de la RATP était représentée par MM. Philippe Martin, sous-directeur, et Laurent Mazille, chef de cabinet du PDG, l'ANACR nationale par Jean-Paul Riffault, membre du Bureau National, l'Association des familles de fusillés par Pierre Rebière, Président. Etaient aussi présents M. Pierre Castes, maire du XIV^{ème} arrondissement, des représentants du monde combattant de la RATP, du Comité du souvenir, du Comité d'Entreprise, des syndicats. Prirent la parole pour l'ANACR-RATP et la Fédération des Anciens Combattants de la RATP le Président André Serres, pour le Comité d'Entente des A.C. le Président Lucien Michinot, pour la mairie de Paris M. Hermano Sanches Ruivo, pour la Direction de la RATP, M. Philippe Martin. Une

sonnerie aux Morts puis une minute de silence à la mémoire des disparus terminèrent cette émouvante cérémonie.

Dans le **XIX^{ème} arrondissement**, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée le 27 mai, en présence de M. Yacine Chaouat, adjoint au maire chargé de la relation avec le monde Combattant et de la Mémoire. Robert Endewelt prononça une allocution au nom de l'ANACR, et la Chorale du collège Charles-Péguy interpréta «Ceux du maquis» et le «Chant des Partisans».

En **HAUTE-VIENNE**, le 27 mai dernier à 18 heures, place des Carnes à Limoges, le Comité départemental de l'ANACR et la municipalité de Limoges ont organisé en commun la célébration de la Journée Nationale de la Résistance. De nombreuses associations du monde Combattant étaient aux côtés des Résistants et Ami(e)s de la Résistance, de M. Alain Rodet, député-maire de Limoges et d'autres représentants de la municipalité, du Conseil général et du Conseil régional ainsi que de nombreuses personnalités. Dans son allocution, Raymond Saulnier, Président départemental et membre du Bureau national de l'ANACR rappela les circonstances et la portée de la création du CNR le 27 mai 1943, et fit part de l'émotion des anciens Résistants face aux atteintes portées aux acquis sociaux inspirés par le Programme du CNR rendu public le 15 mars 1944 et mis en œuvre à la Libération. Il conclut, affirmant «tant qu'on n'aura pas instauré la Journée Nationale de la Résistance, on n'aura pas reconnu complètement l'honneur et le rôle de la Résistance française». Le même jour, à **Saint-Yrieix**, en présence du député-maire, M. Boissier, Michel Rouzier, vice-président du Comité départemental ANACR, prenant la parole lors de la cérémonie commémorative, s'exprima dans le même sens. A **Chateaufort-la-Forêt**, ont du 24 mai au 1^{er} juin été organisées les «Journées de la mémoire de la Résistance», qui furent ouvertes par Anne-Marie Montaudon, co-présidente du Comité cantonal de l'ANACR et membre du Bureau national, en présence de Louis Gendillou, co-président du Comité Cantonal ANACR, Raymond Saulnier et Gérard Violet, respectivement président et président-délégué du Comité départemental ANACR, de MM. Marc Montaudon, maire de Chateaufort-la-Forêt, Alain-Rodet, député de la circonscription, et Thierry Lafarge, Conseiller général. Durant cette semaine, plus de 170 scolaires du Collège de Chateaufort visitèrent l'exposition consacrée à la Résistance en R5 et visionnèrent plusieurs DVD consacrés à la Résistance dans le département et la Région. Au total, près de 300 personnes auront participé aux différentes manifestations - exposition, conférence, randonnée de mémoire, pièce de Théâtre - qui se succéderont durant cette semaine.

Dans l'**Hérault**, à **Béziers**, ville de naissance de Jean Moulin, le Comité Jean-Moulin a commémoré le 27 mai l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR), en présence de M. Georges Fontès, ancien ministre des Anciens Combattants, de nombreux nouveaux élus municipaux et adjoints au maire de la ville de Béziers, d'un panel très représentatif des associations d'anciens combattants, avec leurs Présidents et porte-drapeaux, de nombreux membres de l'ANACR, dont Jean-Yves Fromont et Robert Guttières, co-Présidents départementaux de l'ANACR, des élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Lucie-Aubrac de Béziers. Après le dépôt de 2 gerbes, par la municipalité et par l'ANACR, Jean-Yves Fromont rappela l'importance de la création du CNR le 27 mai 1943, son rôle essentiel dans la libération du territoire et le rétablissement de la République, insistant sur l'importance du souvenir car de notre passé découle notre avenir. Il souligna aussi les positions pluralistes de l'ANACR, son opposition à la création d'une Journée unique du Souvenir, qui ferait fi de la particularité de chaque conflit, en particulier de la Seconde guerre mondiale et réaffirma la demande de l'ANACR d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai. En clôture de cette manifestation, les élèves des 4^{ème} et 3^{ème} lurent tour à tour les articles du Programme du CNR.

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... L'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20

DVD (60 minutes)

..... L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 €

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

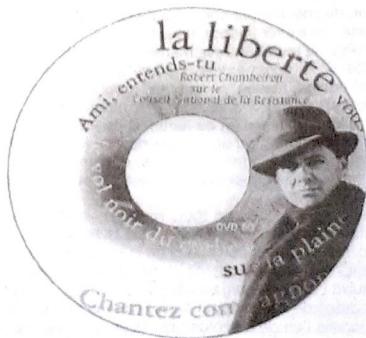
PRIX CONGRÈS

20 €

18 €

25 €

22 €



ISÈRE

La commémoration de la libération de Vizille le 22 août 1944 s'est déroulée en présence des élus et personnalités, des représentants du monde combattant, de nombreux drapeaux et de la population. C'est Roger Combe, président du comité ANACR, qui rappela les circonstances de cette libération.

« La libération de Vizille fut un grand jour pour ceux qui la vécurent, même s'ils étaient à peine sortis de l'enfance. En fait, cette journée fut un aboutissement, un résultat obtenu au bout de mille et mille efforts, de peines, de larmes qui n'avaient pas le temps de sécher. Pour les Vizillois, elle arrivait au 1519^{ème} jour de la lutte du peuple français pour sa libération, pour reprendre la formule qui ouvrait l'émission en français de Radio-Londres : « Les Français parlent aux Français »... »

« Remplissant sa mission, le Comité de Libération prenait possession sans coup férir de l'Hôtel-de-ville afin de gérer les affaires locales, en tant que conseil municipal provisoire, avec à sa tête Jean Metral (Tillon), 1^{er} maire de la Libération, avant qu'aient lieu de libres et démocratiques élections le 29 avril 1945. Le temps a passé et avec lui les inévitables disparitions de beaucoup de membres de ce comité. Seule est encore en vivante sur les 16 membres, Germaine Vallier (« Danièle »). Qu'elle soit grandement honorée.

« Quoiqu'il en soit, demeurons fidèles au message, il fut donné par ceux qui n'acceptèrent pas la défaite et saluons la mémoire des nombreux disparus. Il y avait à Vizille même, une mosaïque d'organisations de Résistance... Pour obtenir un rendement efficace, il convenait de réaliser la liaison entre ces mouvements, d'en organiser l'union. Cela se fit presque spontanément. Une première réunion se rassembla chez Alphonse Leroux (« Blondel »), président du C.L. Plus tard ce comité se réunit à l'école de filles place du Château, où sur une plaque tous les noms du C.L. sont inscrits.

« Le matin du 22 août, la libération se mettait en marche. Les maquis de l'Oisans, de Belledonne, les FFI, les FTP étaient au poste de combat, les armées alliées arrivaient soit par Laffrey, soit par Jarrie (...). Depuis l'aube de ce 22 août toutes les unités de la Résistance étaient en action dans la vallée de la Romanche et d'Uriage et plus particulièrement autour de Vizille. 17 h : les premiers éléments pénétrèrent dans le château. Venu par la Croix du Motin, le maquis de l'Oisans sous les ordres du Colonel Lottet, les troupes américaines ayant progressé par la route Napoléon arrivèrent à leur tour faisant la jonction avec l'unité des chars canadiens par la route de Jarrie guidée par le lieutenant Joseph Rossi des FTP, qui avait obtenu la reddition allemande ce jour à 13 h30. 18 h : Vizille, ville martyre du 18 février 1944, était libre. »

AVIS DE RECHERCHE

Je recherche des informations sur le rôle dans la Résistance du Colonel Pierre PESLIN, polytechnicien, qui aurait été actif au sein du mouvement Gallia. Il a toujours été discret sur cette partie de sa vie. Mon épouse, Marie-Anne Peslin, sa filleule, possède très peu d'informations sur cette période de la vie de son parrain. Aurais-je qui pouvons nous espérer obtenir des informations ? Merci.
Contacteur Dr. Jean-Paul ALARD,
8 bd de la Mer, 29217-POUGONVELIN
Tél : 02 98 48 32 34
E-mail : cabjpa29@wanadoo.fr

Mon Grand-père Michel BACKÈS, né en 1907 et en arrivait en France en 1936 venant du Luxembourg habitait Paris au moment de la déclaration de guerre, et y exerçait la profession de chimiste. Mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier mais s'évada, ce qui lui valut après-guerre la Médaille des Évadés. Je sais qu'il est entré dans la Résistance dans la région de Vichy-Moulins, utilisant ses connaissances de chimie au profit de la Résistance dans laquelle il s'appelaient « Félicien de Trois-Vierges ». Je n'en sais pas plus. Qui pourrait me donner des renseignements sur son action de Résistance, son mouvement, réseau ou maquis ? Merci d'avance.
Contacteur Hélène BACKÈS
15 rue de Saint-Martin, 56220-SAINT-GRAVE
Tél : 02 97 43 58 58.
E-mail : hmbaces@yahoo.fr

Je suis à la recherche de l'insigne de mon régiment, période des F.F.I. « Dordogne, Haute-Vienne, Charente-maritime ». L'insigne, de la taille d'une pièce de 2 €, porte la mention « J'attaque RAC, au centre le chien RAC ».
Contacteur Jacques VERGONJANNE
45 Ave. de Buros Delos I
Les Cyclades, 64000-PAU

Je recherche des renseignements qu'il sera peut-être difficile de me fournir, étant donné le nombre d'années qui nous séparent des faits. C'est une démarche que j'aurais dû faire depuis longtemps : Je suis à la recherche du passé de résistant de mon frère Gildida COHEN dit Lucien COHEN, nom de résistance « Lucien Collin », né le 23 juillet 1922 à Sedan (Ardennes) de Isaac Cohen et Estrea, née Jafet. Il était facteur-télégraphe aux PTT, Direction Régionale de Paris, d'octobre 1938 à son entrée en clandestinité pour échapper au STO. Il aurait été

SAÔNE-ET-LOIRE

Malgré une pluie battante, la manifestation commémorant les batailles d'Azé, les 21 juin et 2 juillet 1944, a rassemblé, comme chaque année, un bon nombre de participants.

La clique cantonale de Lugny conduisit le défilé puis ponctuait la cérémonie des diverses sonneries. Les porte-drapeaux et les pompiers renforcèrent par leur présence le caractère officiel de la commémoration.

Après l'appel des « Morts pour la France » par MM. Bressand, ancien Résistant sédentaire et M. Thirard, jeune conseiller municipal, et le dépôt de gerbes, M. Monin, maire d'Azé, retraça les événements tragiques de ces deux journées sanglantes.

Simone Mariotte, vice-présidente nationale et départementale de l'ANACR, plaça son intervention sur le plan de la mémoire et de la liberté :

« Les événements tragiques des 21 juin et 2 juillet 1944 ont marqué l'histoire d'Azé comme celle de la Résistance de tout le département.

« Il est impératif de dire à celles et à ceux qui vécurent cette période d'angoisse, d'insécurité et de drames combien nous n'oublions rien de ce qui fut le quotidien d'alors et leurs actions souvent courageuses car toujours risquées. Mais il est aussi impératif de susciter l'attention des jeunes générations sur cette relation des faits historiques, sur les sacrifices consentis par leurs aînés pour contribuer à ce noble et grand combat de la Résistance qui avait pour objectif : la reconquête de la liberté qui leur avait échappé et la libération du Pays.

« La liberté, ne l'oublions pas, des millions d'hommes en rêvent encore aujourd'hui dans le monde.

« Quant à nous qui en bénéficions, grâce à nos aînés, soyons vigilants, n'attendons pas d'en être privés une nouvelle fois pour en apprécier son inestimable valeur qui est le fondement de notre République. N'est-il pas, à ce propos, judicieux de se rappeler ce qu'écrivait André Malraux : « Je sais mal ce qu'est la Liberté, mais je sais bien ce qu'est la libération ».

« Un jour viendra, il est même proche, où ce qui est encore de l'histoire vivante - la Seconde Guerre mondiale, la Résistance, la Libération - deviendra de l'histoire ancienne... »

« Qui se souviendra alors par quelles épreuves est passée la France, asservie et pauvre, il y a seulement deux générations de cela ? (...)

« L'oubli serait une seconde mort pour celles et ceux qui, entraînés par leur patriotisme et leur volonté de libérer le pays du joug nazi et du régime de Vichy, ont perdu la vie au combat, sous la torture, au poteau d'exécution ou en Déportation. « Nous devons aux héros comme aux humbles reconnaissance et respect. Nous devons combattre l'oubli afin que leur souvenir reste inscrit dans notre histoire collective et qu'ils demeurent ainsi vivants à travers nous, leurs descendants.

« Aujourd'hui, le temps de la mémoire est venu pour que vive la mémoire du temps. »

agent de liaison dans un réseau FTP entre Salon-de-Provence, Aix-les-Bains, Chambéry et Lyon. Arrêté à Aix-les-Bains le 8 mai 1944, il fut transféré à Chambéry puis à Drancy, d'où il a été déporté en tant que Juif par le convoi n° 73 du 15 mai 1944, en direction de Kaunas (Lituanie) ou Tallinn (Estonie). Il n'est pas revenu. Ses deux amis, Georges MLEVER, né le 30 juin 1904, et André-Israël KORB, né le 4 mai 1901, arrêtés avec lui et aussi déportés, faisaient peut-être eux aussi partie des FTP. Je serais aussi très intéressée par des précisions les concernant.
Contacteur Mme Louise COHEN
85 Bis avenue Gambetta 75020 PARIS
Tél : 01 43 58 72 37
E-mail : louise.cohen@orange.fr

Élève de 1^{ère} L, je réalise un projet T.p.e. pour le bac, sur le thème de la Résistance. J'aimerais beaucoup recevoir si possible sur mon sujet des récits ou photos, car je désire monter un film.
Contacteur Sonia BONNEVILLE
Place de l'hôtel-de-ville
77430 - CHAMPAGNE-SUR-SEINE
Tél : 01 64 69 29 54 Port. : 06 76 42 67 71
sonia.bonneville@hotmail.fr

Originaire de Troyes et résidant depuis 40 ans en Australie, mon père était Marcel LESEUR, né le 8 mai 1908 à Aix-en-Othe. Pendant la guerre, il habitait Vandœuvre, et fut emprisonné vers 1942 au Paraclet, à Saint-Aubin. N'en ayant aucun, je recherche tous renseignements sur son activité résistante, afin de les transmettre à mes enfants et petits-enfants en Australie.
Contacteur Colette COTHORNE née LESEUR
165 Quarry road, AVONDALE, Queensland, AUSTRALIE
Tél : 074 156 1356
E-mail : Colette@activ8.net.au

Je fais des recherches sur mon grand-père qui était Résistant à Verdun dans la Meuse, mais je ne sais pas trop par où commencer, sachant que je n'ai que très peu d'informations, mais à part le fait qu'il a permis aux Américains de traverser la Meuse, en empêchant, avec trois de ses camarades, la destruction d'un pont à Verdun. Il aurait aussi été fait prisonnier et se serait évadé au bout de 8 jours (où, quand ?). Qui pourrait m'apporter quelques informations ?
Contacteur Marc SASIEK
E-mail : marc.sasiek@orange.fr

HAUTE-LOIRE

Quinze réunions ou commémorations (en dehors des cérémonies officielles), quelque 40 articles de presse, tel est le résumé de l'activité depuis le début de l'année 2008 qui a été rappelée samedi 11 octobre à la réunion « de rentrée » du comité directeur départemental de l'ANACR (qui s'est tenue à Saint-Laurent-du-Puy).

Autour de Lucien Volle, président-délégué, avaient pris place à la tribune les présidents Paul Calmels, Firmin Hernandez, Renée Vaggiani et le trésorier général Jean-Jacques Jouve.

Les participants exprimèrent leur accord avec la Direction nationale de l'association pour une plus extrême détermination contre toute velléité d'instaurer une « Journée unique du souvenir » dans l'année, en supprimant l'essentiel des dates mémorielles auxquelles sont attachés les Résistants et leurs amis, aboutissant de fait à relativiser, voire escamoter, des pans entiers de notre Histoire, et par là même les valeurs et les sacrifices qui en sont indissociables.

Furent ensuite proposés les délégués du comité au Congrès national ANACR de Marseille.

Concernant les multiples cérémonies organisées en Haute-Loire par l'ANACR, Lucien Volle déclara : « Nous ne nous interrogeons pas sur la couleur politique de l'une ou l'autre des municipalités. Ce qui nous importe c'est qu'en participant avec nous, elles rendent hommage à la Résistance et à ceux des nôtres qui sont tombés au combat pour la libération.

L'an prochain, ce sera le 65^{ème} anniversaire, le 15 mars, de la publication du Programme du CNR dont il est peu de dire qu'il reste une référence nécessaire, et, de juin à septembre, le 65^{ème} anniversaire des débâchements alliés et des combats de la Libération contre l'occupant nazi et ses complices. L'ANACR sera de manière active présente à ces rendez-vous de la mémoire et de l'Histoire. Elle souhaite que les diverses autorités prennent des initiatives permettant d'y faire participer largement la population et notamment la jeunesse.

ILLE-ET-VILAINE

Lundi 4 août, anniversaire de la libération de Rennes et malgré la saison estivale, la foule était nombreuse pour sa commémoration.

Traditionnellement, 3 dépôts de gerbes sont prévus : l'un à la Butte de la Maltière, où plus de 100 Résistants furent fusillés, le deuxième au Mémorial de la Résistance et de la Déportation et le troisième au Panthéon rennais. Cette année, les cérémonies étaient présidées par M. Daubigny, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Préfet de la Région Bretagne, M. Delavaud, Maire de Rennes, Mme Mireille Massot, représentant le Président du Conseil Général et des autorités militaires.

Les invités se retrouvèrent dans les salons de l'Hôtel-de-Ville pour une réception officielle lors de laquelle Le Maire de Rennes rappela le rôle éminent des Résistants dans la lutte pour la Libération, mais aussi le triste souvenir de ce train parti de Rennes le 3 août au matin, alors que les Alliés étaient aux portes de la ville depuis la veille, et qui emmena plus de 1000 patriotes vers les camps de concentration. Rappelons aussi qu'à cette date, 4 août 1944, si Rennes était libérée, la France ne l'était pas et que beaucoup continuaient à souffrir et à périr dans les camps nazis.

CÔTES-D'ARMOR

Chaque année durant l'été se déroulent dans les Côtes-d'Armor comme dans de nombreux autres départements, parallèlement aux commémorations de la Libération, des cérémonies du souvenir rappelant qu'il y a 64 ans les nazis, bien que se sachant battus, ont continué à commettre de nombreuses exactions.

Ainsi le 5 août 1944, la commune de Bégard, alors que la libération du pays était devenue une certitude, vécut des journées dramatiques : ce jour-là, le jeune Louis Stéphan, âgé seulement de 15 ans, était froidement abattu par un officier allemand de la Wehrmacht, au lieu-dit le « K'rech Kër ».

Les comités d'anciens combattants du secteur, les membres de la famille de « P'tit Louis » se sont une nouvelle fois rassemblés à l'initiative de l'ANACR de Bégard pour se souvenir de ce drame devant la stèle qui en marque l'endroit.

Pierre Martin, Président du Comité ANACR local et vice-président national, rappela ces moments douloureux de l'histoire de la commune, saluant la mémoire de tous ceux qui se sont engagés au péril de leur vie contre la barbarie nazie, mais aussi des victimes innocentes de ce terrible conflit. Puis chaque participant déposa une rose offerte par l'A.N.A.C.R. au pied de la stèle, avant d'écouter le Chant des Partisans et la Marseillaise.

Le même 5 août 1944, six Résistants fait prisonniers lors du combat de Plouha, et qui « servirent » d'abord de boucliers humains attachés à l'avant des camions allemands, furent massacrés dans un champ à Saint-Laurent au lieu dit « Kergoua ».

En 1995, pour le 50^{ème} anniversaire de la capitulation nazie, une importante cérémonie ayant rassemblé plus de cent personnes, l'ANACR et la municipalité décidèrent de rendre chaque année à ces « morts pour la France » l'hommage qu'ils méritaient.

Cette année, M. Yves Chesnot, maire de Saint-Laurent, a accueilli, en compagnie de Pierre Martin, une vingtaine de porte-drapeaux, les maires ou leurs représentants du canton. Après avoir excusé le conseiller général, M. Gérard Le Caër, M. Chesnot remercia les participants et lança un appel à la Paix, afin que ces six victimes, dont il rappela le sacrifice, ne soient pas mortes pour rien.

GIRONDE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 14 juin dernier dans le Médoc à Saint-Sauveur-du-Médoc, dont le maire, M. Frouin, ouvrit les travaux en présentant son village, souhaitant la bienvenue à tous les participants et remerciant tous les officiels présents : Pascal Got, députée du Médoc, J.J. Corsan, conseiller régional, Yves Leclercq, vice-président du conseil général et M. Olivier Delcayrou, sous-préfet. Après l'élection du président du congrès, Mercadier ouvrit les débats, renouvelant les remerciements aux responsables d'associations du monde Combattant, aux officiels, ainsi qu'au délégué national Jean-Paul Riffault, puis, avant de passer la parole à la secrétaire départementale, il demanda une minute de silence pour tous les disparus.

André Fay retraça tout d'abord l'histoire de l'ANACR créée en 1954 au congrès de Limoges avec toutes les familles de pensée de la Résistance intérieure et extérieure, son évolution et ses combats pendant plusieurs décennies. Un demi-siècle plus tard, après avoir rappelé la décision prise en 1970 de créer les Amis de la Résistance de création, elle souligna que c'est à nouveau à Limoges en 2006 que l'ANACR a franchi une nouvelle étape de son existence en décidant d'assurer sa pérennité par, face à la baisse inexorable des effectifs Résistants, l'ouverture à part entière de ses rangs aux Amis(e)s de la Résistance.

Puis la secrétaire rappela l'activité de l'association pendant ces deux dernières années : commémoration dans tous les lieux de combat où tombèrent des Résistants, où ils furent torturés, fusillés ou massacrés, participation au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs de la Résistance à travers le Concours National, participation à la défense des droits des Résistants et la reconnaissance des services, par sa présence à l'UDAC et à l'ONAC, lutte contre les résurgences des idéologies fascistes, le négationnisme à travers deux supports : le trimestriel « Résistance Unie » et le site Internet.

Enfin, rappela André Fay, l'ANACR continue de mener sa bataille pour l'instauration de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Après l'adoption à l'unanimité du rapport d'activité, les congressistes entendirent et approuvèrent de même le rapport financier présenté par Laurent Boirac.

Le Président Pierre Michaud lut ensuite le Rapport moral, soulignant que, malgré l'érosion des effectifs Résistants et grâce à l'appui incomparable des Amis(e)s, l'action de l'ANACR continue. Il évoqua ensuite les préoccupantes initiatives émanant des milieux gouvernementaux concernant la mémoire, en particulier la menace de Journée unique du souvenir qui se substituerait à nombre de nos principales dates de Mémoire, et la fameuse commission Kaspi qui, ne comptant en son sein aucun représentant des Associations du monde Combattant de la Résistance et de la Déportation, a officiellement pour mission de réfléchir aux commémorations et à leur « modernisation ». Rememorons-nous Edmond Michelet qui affirma à juste titre qu'un « peuple qui n'a pas de mémoire est un peuple sans avenir ».

Pierre Michaud rappela aussi qu'actuellement, les acquis de la Résistance sont laminés les uns après les autres, alors qu'ils s'inspirent directement des Droits de l'Homme ! Et de conclure son propos sur la nécessité de recruter des « Amis(e)s », notamment parmi les enseignants, liens avec la Jeunesse.

Jean-Paul Riffault, délégué National, rappela le cheminement ayant conduit l'ANACR à faire appel aux Amis(e)s de la Résistance et l'évolution ayant conduit aux décisions de Limoges, les batailles en cours, la nécessité de mener celle de la mémoire : « nous devons être, avec la rigueur qui s'impose, présents sur le terrain de la connaissance de l'histoire de la Résistance mais aussi sur celui de son écriture, en ayant conscience qu'il faut mieux démontrer qu'affirmer, et que la prise en compte de la Résistance dans toutes ses dimensions plurielles, tant dans ses motivations que ses formes d'action et d'organisation, est la condition de la crédibilité face aux falsificateurs.

« L'établissement, l'approfondissement et la diffusion de la connaissance de la réalité historique concernant le fascisme et le combat de résistance au fascisme sont un enjeu dans la bataille qui nous oppose aux négationnistes, à ceux qui présentent des versions tronquées, unilatérales, tendancieuses de cette réalité.

« La pluralité des analyses, celle des angles d'étude, sont une condition nécessaire sinon suffisante de compréhension plus fine des phénomènes historiques, par exemple de celle du contexte et des raisons de la montée du fascisme ».

Mme PASCAL Got, députée du Médoc, affirma quant à elle que l'A.N.A.C.R. porte des valeurs que l'on ne peut nier, des valeurs humaines, démocratiques, que l'on ne doit pas oublier, M. J.-J. Corsan. Conseiller régional dit mesurer l'honneur d'être présent à ce congrès de l'A.N.A.C.R. qui défend des valeurs fondamentales, M. Baldy, directeur départemental des ACVG, assura avoir entendu les demandes du congrès, et M. Olivier Delcayrou, Sous-Préfet, détailla toutes les initiatives et mesures décidées par l'Etat en faveur du monde combattant.

Puis, après l'élection des organes de direction départementaux, l'assistance se dirigea, porte-drapeaux en tête, vers le monument aux Morts pour honorer les disparus par un dépôt de gerbes et une minute silence avant que ne retentissent la Marseillaise et le Chant des partisans, interprétés par la chorale du pays.

ESSONNE

Le samedi 26 septembre dernier, près de 25 adhérents du Comité départemental ANACR de l'Essonne se sont retrouvés à Epinay-sur-Orge.

Après un moment de silence respecté à la mémoire de José Company, ancien président, et de Germaine Bordes, qui fut durant de longues années secrétaire générale, tous deux récemment disparus, Jacques Varin retraça l'histoire du Comité ANACR de l'Essonne depuis sa création au début des années soixante, évoquant plusieurs de celles et ceux qui aujourd'hui disparus en furent des figures marquantes, l'animèrent et le développèrent tels notamment Léo Hamon, Serge Nat, Serge Combret, René Torché, Roger Lecherbonnier...

Après son entrée en sommeil, consécutive à la disparition de Germaine Bordes et au départ du département du président en exercice, Jacques Bizeau, la question de la disparition éventuelle du Comité ANACR de l'Essonne était posée. A cette question, les participants à la rencontre du 26 septembre ont répondu par la négative, tout affirmant la nécessité de maintenir l'existence de l'ANACR, l'importante participation annuelle au Concours national de la Résistance et les lauréats essoniens sur le plan national étant le signe de possibilités existantes de transmission de la mémoire de la Résistance.

Dans la perspective d'organiser au printemps 2009 une assemblée plus large des adhérents essoniens de l'ANACR, afin de définir les axes de son renouveau, un bureau provisoire a été mis en place, avec à la présidence intérimaire : Jacques Varin, au secrétariat : Christiane Maestrati, à la trésorerie : Christiane Tardif, et comme membres : Jean Fernandes et André Verdier. Cinq délégués représenteront l'Essonne au congrès de Marseille.

SAVOIE

Existant à la Rochette depuis quelques années, le Comité pour la célébration de l'Appel du 18 juin 1940 s'est transformé à la demande de l'ANACR en «Comité pour pérenniser les valeurs du 18 juin 1940 et du 27 mai 1943». Ce choix, accompagné de nouvelles adhésions d'Ami(e)s de la Résistance, à l'ANACR, a permis de renforcer l'action de ce comité.

Cela s'est matérialisé par la construction d'un important mémorial au Pont Barbin, lieu où tombèrent en août 1944 dans une embuscade André Giacobini, chef de la Cie FTP 92/10, Pierre Yvrand et Roger Gubernard. Cette réalisation - œuvre du comité présidé par Pierre Portugal et construite d'initiatives bénévoles d'entreprises et de particuliers - rappelle le souvenir de tous ceux qui sont tombés au cours de la libération du Val Gelon et du Val Coisin.

Chaque année se rassemble en ce lieu à l'occasion de la libération un nombreux public. Au cours de la cérémonie, plusieurs allocutions sont prononcées : cette année par Pierre Portugal, Président du Comité, Jean-Marc Geoffroy, Président de l'ANACR de la Rochette, MM. Alexandre Dalla-Muta, Conseiller général de Chamoux et Suchet, Conseiller général de la Rochette, Joseph Moriaz, Président de l'ANACR-Savoie, et le Président de l'ANACR de Pontcharra (Isère), étaient présents.

PUY-DE-DÔME

Quelques 70 Résistants et Ami(e)s de la Résistance ont sous la présidence de Jean Brunel participé au congrès départemental de l'ANACR du Puy-de-Dôme, à Pont-du-Château, en présence du Maire, M. Vinzio, de conseillers généraux, du député Nri, vice-président de l'Assemblée nationale, de Mme Magand, directrice départementale de l'ONAC, qui est longuement intervenue. Louis Volle, vice-président national, représentait la Direction nationale de l'ANACR.

Après le rapport de la co-présidente départementale Maria Beugot, et ceux de la trésorière Mireille Chalard et de la secrétaire Madeleine Mayet et la discussion qui s'ensuivit, Lucien Volle intervint pour rappeler les grandes orientations de l'ANACR, en mettant en exergue la bataille actuellement engagée contre la Journée unique du Souvenir.

La résolution adoptée confirme les décisions prises au dernier Congrès National à Limoges en 2005 et mandate «le Comité Directeur Départemental pour la modification des statuts existants et leur dépôt en Préfecture de régularisation et du maintien de la capacité juridique de notre organisation». Les congressistes du Pont-du-Château sont sensibles à la reconnaissance officielle du 18 juin commémorant l'Appel du Général De Gaulle à la Radio de Londres en 1940... Ils renouvellent leur demande d'une «Journée Nationale de la Résistance», non chomée, le 27 Mai..., principalement en direction des Etablissements de l'Enseignement et s'élèvent contre les tentatives d'imposer une «Journée mémorielle» unique dans l'année (type «Mémorial Day») remplaçant toutes les autres commémorations ce qui conduirait rapidement à l'oubli de notre histoire, soutiennent cette position avec toutes les organisations d'Anciens Combattants.

Proclament leur attachement à l'O.N.A.C. et à ses Services Départementaux pour le respect des engagements de la Nation à l'égard de ses ressortissants. Ils s'engagent à poursuivre l'action pour la reconnaissance et le respect des droits des anciens Résistants.

«Se féliciter de la participation de nombreux élèves des Lycées et Collèges du Département au Concours Départemental et National du Prix de la Résistance et de la Déportation...

«Sont sensibles aux tentatives de banalisation de la Résistance...»

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Josette COTHAS-DUMEIX (Paris)

Née en 1919 dans une famille ouvrière, Josette Cothas adhère à 16 ans aux Jeunes communistes, puis un an après au parti communiste, s'engageant dans le soutien à l'Espagne républicaine, convoyant des transports de lait et de denrées alimentaires. Fichée comme «élément indésirable» à pourchasser durant la Drôle de guerre, elle entre dès 1940 dans la clandestinité et est d'abord à Toulouse chargée par le PCF des relations entre la zone occupée et la zone sud. Un peu plus tard, Danielle Casanova lui confiera la responsabilité des comités féminins de résistance dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne. Josette Dumeix sera arrêtée en gare de Lille le 12 novembre 1942 et restera incarcérée jusqu'à la Libération, les policiers qui l'avaient arrêtée n'étant pas parvenus à l'identifier. Josette Cothas-Dumeix était membre du Conseil national de l'ANACR depuis le congrès de Grenoble en 2004.

Marcel CHADEBECH, Marie PALEYRON, Marie-Noëlle RIVOIRE (Rhône)

Né en 1919, Marcel Chadebech, employé au tri postal, adhère en 1937 à la Fédération Postale CGT et au P.C. En 1939, il est appelé sous les drapeaux et est réformé en septembre 1940. Reprenant une activité politique et syndicale au Centre de tri, il participe à des distributions collectives de tracts et de l'Humanité clandestine. En mars 1941 il est affecté aux Jeunes communistes, dont il supplée à la direction en 1942 le responsable arrêté. Après l'invasion de la zone Sud, il organise et réussit la récupération, à Lyon Gare d'un sac : la caisse, destinée à la Recette principale et contenant d'importantes sommes d'argent, qui servaient aux besoins des clandestins. En 1943, la Gestapo démantèle le groupe et Marcel Chadebech est pour quelque temps envoyé par sécurité en Haute-Savoie. En octobre 1943, il rejoint le camp Desthieux dans la vallée d'Azergues, et devient l'adjoint de Roger Chavanet, qu'il supplée quand celui-ci est gravement blessé. Accidenté et blessé à son tour, il ne pourra participer à la libération de Lyon, mais jusqu'à la fin 1944, il sera chef d'état-major du 1^{er} régiment du Rhône. Démobilisé, il est affecté à la commission militaire du Front national puis au Comité de libération. De 1963 à 1968, il fit partie du bureau départemental de l'ANACR. Il était Chevalier de la Légion d'honneur.

Née le 16 décembre 1917, dans une famille plutôt à gauche, Marie Paleyron sans être intégrée à un réseau est en contact avec la Résistance. Félix Revol, dit «Combat», sert d'agent de liaison quand elle est sollicitée. Ces contacts lui permettent d'obtenir des faux papiers pour son mari, requis civil, et qui partit se réfugier à Crest. Restée à Lyon pour élever son fils né le 15 décembre 1942, prétendant, pour donner le change, avoir été laissée par son mari, et toujours sur ses gardes, car entourée d'amis, dont certains sont des collaborateurs, Marie Peyroulout cacha des «ombres de passage» à la cave, au milieu de 300 kg de charbon. Marie Paleyron fut trésorière du comité «Marcel Bertone», membre du bureau et du Comité Directeur du Comité ANACR du Rhône.

Marie-Noëlle Rivoire fut particulièrement active dans son quartier du Vieux Lyon. Habitant rue de la Juiverie, elle rencontra Fernand Labuy, résistant FTPF, puis devint agent de liaison sous la responsabilité de Georges Lyvet en 1942. Après l'arrestation de l'ensemble de l'état-major FTPF en mai 1944, avertie par un rescapé, elle réussit à neutraliser plusieurs «boîtes aux lettres». A la Libération, elle entre dans l'armée nouvelle, lorsque le Colonel Descours crée les premières unités féminines. Admise à l'Ecole des officiers féminins, elle assume des responsabilités à St-Etienne puis à Lyon. Elle est démobilisée le 30 novembre 1950. En 1978 son grade de lieutenant FFI est homologué par le ministère de la Défense. Déjà titulaire de la Croix de guerre, de la Croix CVR, elle est décorée le 8 mai 1986 de la Légion d'honneur, rejoignant ainsi son mari Paul Rivoire, également Chevalier de la Légion d'honneur.

Georges TILMAN, Joseph VALDACC (Var)

C'est à l'automne 1943 que Georges Tilman, qui vient de disparaître, était entré en contact avec des Résistants aux Arcs, au Luc et à Longues. A cette époque, la compagnie FTP de Provence était constamment attaquée dans le massif des Maures. Adhérent au Front National clandestin, alors dirigé dans la région par Roque, Georges Tilman et son épouse Lucienne, installés à Salernes comme dentistes, firent de leur cabinet, et grâce aux possibilités de déplacement qu'offrait leur activité professionnelle, le pivot des transmissions de renseignement de tout le secteur, parvenant à unifier les réseaux de renseignement des divers mouvements de Résistance ; ainsi le restaurant Authieu devint la boîte à lettres commune de l'AS et des FTP ; c'est Georges Tilman qui prévint en août 1944 les responsables de l'AS de leur arrestation imminente. Son expérience du rassemblement fut précieuse lors de la création de l'ANACR, dont il fut l'un des animateurs dans le Var.

Né en Corse en 1920, Joseph Valdacci était entré aux chantiers navals de la Seyne en 1933. Adhérent à 12 ans et demi aux Jeunes communistes, il participera aux grèves de 1936 et à l'occupation des Chantiers. Sous le pseudonyme de «Louis Picot» il entra dans la Résistance à La Seyne avant de faire partie des maquisards de la 1^{re} Cie de Provence, au camp Robert à Aups. Il participera à la bataille de Sainte-Croix où il sera blessé par balle explosive aux deux jambes. Recherché par les Allemands, les miliciens et la Gestapo, il crée la 1^{re} section FTP à Barjols. Il était notamment titulaire de la Médaille des Blessés et de la Croix de Guerre.

Le Comité ANACR du Var déplore aussi la disparition d'un Ami de la Résistance, Guy Guigou, qui fut maire de Cuers de 1995 à novembre 2007 et qui en représenta le canton durant 26 ans.

Edmond ROCHAIX (Savoie)

Né en 1913, Edmond Rochaix, adhérent des Jeunes Communistes, participa avant guerre à l'aide à la République nationale contre les franchistes. Après avoir en 1940 restructuré le Parti communiste clandestin, il devient responsable du Front National pour la Région de Moutiers et en avril 1943 responsable de la Cie 29.07 des FTP qui sous son commandement mena de nombreuses actions contre l'occupant et pour réduire la production des usines de la Tarentaise mises à son service. Démobilisé en septembre 1944, avec le grade de commandant FFI, il s'engagea par la suite dans la vie publique et devint maire de sa commune de Petit-Cœur. Président d'honneur de l'ANACR-Savoie, il était honoré de la Médaille de la Résistance, du TRN et de la Légion d'honneur.

Ernest PRAX (Gers)

Décédé à 88 ans, Ernest Prax était né en 1922 dans l'Aude. Arrêté à Narbonne le 6 octobre 1941 par la police du régime pétainiste au moment où il collait des affiches du Parti communiste clandestin, jugé à Montpellier par la justice vichyste, il est condamné avec ses camarades à 5 ans de travaux forcés, et sera emprisonné avec eux pendant plusieurs mois à Carcassonne, avant leur transfert à la Centrale d'Eysse à Villeneuve-sur-Lot. Début 1944, il sera envoyé au camp de Royallieu puis à celui de Compiègne où sont formés les convois vers les camps de la mort allemands. Son convoi sera dirigé le 17 juin 1944 vers le camp de Dachau, qui sera libéré par les alliés le 29 avril 1945.

Léa CHARPENTIER-LE PEN (Ile-et-Vilaine)

Léa Le Pen fut internée à la prison de Rennes avec sa mère pendant 6 mois pour faits de Résistance, son père, Résistant, fut déporté à Bergen-Belsen où il mourut en avril 1945. Son mari, Raymond Le Pen, lui aussi Résistant, réussit à s'évader du train qui l'emmenait en déportation. Léa était co-présidente de l'ANACR en Ile-et-Vilaine et Présidente des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Elle était Chevalier de la Légion d'honneur.

Jean BADIOU (Haute-Loire)

Déserteur des Chantiers de Jeunesse pour ne pas partir en Allemagne au STO, Jean Badiou, décédé le 30 juillet dernier à 85 ans, était membre du comité directeur de l'ANACR de Haute-Loire. Il était titulaire de la Croix du Combattant 39-45 et ancien porte-drapeau du comité départemental.

André RUFFE, Franck SOULAGE (Lot-et-Garonne)

Résistant du groupe «Alexis» de Soturac, André Ruffe fut l'aide de camp de «Philbert» ou «Edgard» adjoint du colonel Hilaire, du groupe Buckmaster, réseau anglais mais dont les exécutants étaient des maquisards français. André, agent P3, opéra depuis Soturac jusqu'à Duras et dans le sud Dordogne. Il se trouva aux premières lignes lors de la bataille du Moulodyr, village bombardé et détruit à 80 %, par le 11^{ème} régiment blindé hitlérien, avec de nombreux morts parmi les habitants et les maquisards, dont plusieurs du groupe Alexis, il organisa aussi une action au pont des Boudons, à Nicole. Il représenta les F.F.C. à la Commission de la carte A.C., à l'ODAC et était titulaire des Croix du Combattant et de C.V.R.

Franck Soulage, de Galaplan, le 15 juin 1940, était encore à Lunéville, dans un régiment d'artillerie doté de canons de 280 efficaces contre les chars et qui n'avaient pas servi contre la percée allemande, à quelques kilomètres, ils furent abandonnés lors du repli à Chalons-sur-Saône, pour un certain nombre jetés dans le fleuve. Echappant à l'encerclement et à la captivité, il arriva à Galaplan, le 14 juillet 1940 et participa très vite au comité clandestin de solidarité avec les premiers patriotes arrêtés et enfermés au camp d'internement de Buzet, comité qui participa le moment venu à l'aide aux personnes poursuivies et en juillet 1944 à l'aide aux maquis quand les éléments de la Das Reich, cantonnés à Aiguillon essayaient de les anéantir.

Le Comité ANACR du Lot-et-Garonne a été aussi endeuillé par la disparition d'André DUGOUJON, qui fut un combattant du «bataillon Atlantique» du Lot-et-Garonne, sur le Front du Médoc en 1944-45, de Didier ROUAN, ancien résistant du groupe «Prosper», de Paulette SOULAGE, «Amie de la Résistance» et épouse de Francis Soulage.

Jo COLIN, Séraphin DONNART (Finistère)

Très jeune, Jo Colin servit d'agent de liaison à son père engagé dans la Résistance en transmettant ses messages. Puis, le 4 août 1944, à peine âgé de 16 ans, il s'engage au Bataillon d'Estienne d'Orves d'Audieme. Les 4-5-6 août, il participe aux combats d'Audieme où il se fait remarquer par son dynamisme et son mépris du danger. Le 6 août au soir, les Allemands ayant reçu le renfort d'une colonne de Russes Blancs, Jo dut avec son groupe évacuer Audieme et dans la nuit, se réfugier au maquis de Mahalon, d'où il prendra part à toutes les actions d'harcellement de l'ennemi et principalement au combat sanglant de Lavenon où les Résistants, perdant 18 tués et ayant 30 blessés, combattirent victorieusement toute une journée et une partie de la nuit, capturant 238 Allemands ; l'ennemi ayant 30 tués et une quarantaine de blessés. Puis ce fut le 20 septembre la libération d'Audieme avec l'aide des Américains.

Séraphin Donnart, de Plouhinec, engagé dans les FTP, participa avec son groupe à de nombreuses actions. Etant le plus jeune, on l'obligea, bien qu'étant sur le terrain, à être un peu en retrait comme lors du combat sanglant de Lavenon. Lors de l'attaque de Lézonard, au moment de la libération d'Audieme, caché dans le clocher de Plouhinec, il observa avec des jumelles les affrontements avant de renseigner le tir du canon. Peu après la libération d'Audieme, croyant que les Russes blancs étaient partis, il alla avec un camarade piller les casernes de la côte pour récupérer armes et munitions, qu'ils durent, face au retour de l'adversaire, cacher avant de pouvoir les récupérer plus tard.

Jean FABRE (Bouches-du-Rhône)

Né à Marseille en 1924, Jean Fabre fait ses études à l'école de commerce de Marseille. A l'instar de ses parents qui refusent la défaite, il s'engage dans le mouvement «Combat». En 1943, il intègre l'Organisation Universitaire des M.U.R. Durant les journées insurrectionnelles de Marseille, il combat dans les rangs du groupe de Résistance «Provence». Jean Fabre était titulaire de la Médaille de la Résistance, des Croix du C.V.R. et du Combattant.

ILS NOUS ONT QUITTES

BERNARD BERMOND. Né en 1921, résidant au Havre à la déclaration de guerre, il s'engage pour la durée de celle-ci. Après la capitulation de Pétain, il cherche à rejoindre l'Angleterre. Début 1941, il fait partie du groupe de résistance Andréani dont la mission était de faire évader des prisonniers français cantonnés au Havre vers Paris. A la suite de son action, il est contraint de quitter Le Havre et s'installe à Marseille en janvier 1942. Après avoir accompli le «Chantier de Jeunesse», il rejoint la Corse en novembre de la même année et intègre le réseau R2/Corse du 1^{er} février au 10 septembre 1943, en compagnie de Joseph Rocca-Serra, par la suite son radio. Arrêté par la police italienne le 15 juin 1943 à Bonifacio (Corse), il est incarcéré deux mois à la Citadelle et participera à la libération de l'île, notamment, à la bataille de Levi. La Corse libérée, il rejoint Alger, s'engage dans l'armée française et est détaché à l'O.S.S. qui cherchait des volontaires pour être parachutés en France. En fait, c'est une vedette qui, depuis Bastia, le conduira sur la côte varoise. Sa première mission sera de créer un réseau implanté de Monte-Carlo, au Vaucluse, en passant par Salon-de-Provence, à cause de la base aérienne. Sa mission terminée, rejoignant Alger par l'Espagne, il doit se constituer prisonnier des Espagnols et connaîtra les prisons de Puigcerda, Barcelone, Saragosse et le camp de Miranda-del-Ebro. Ayant réussi à convaincre un geôlier de transmettre au Consulat américain de Barcelone les microfilms qu'il détenait, il parvient début mars 1944 à se faire libérer et à rejoindre Alger via Gibraltar. Il sera à nouveau parachuté en France, avec Rocca-Serra, au «Vallon de l'Homme Mort» près de la Bouilladisse (Bouches du Rhône). Arrêté suite à une trahison, il réussira une spectaculaire évasion du 7^{ème} étage de la Gestapo de Marseille. Le réseau «FR» qu'il constituait était composé de 144 membres, et partagé en trois groupes : Fracati-Yves-Riand. Engagé dans la vie publique, il fut un temps conseiller régional. Initiateur de la création du Mémorial Jean-Moulin de Salon de Provence inauguré en 1969, Bernard Bermond en était le Président du Comité.

Guy DUCOLONE. Né en 1920, responsable clandestin des Jeunes communistes à Paris durant la Drôle de Guerre, il est mobilisé le 8 juin 1940 dans la DCA, à la Rochelle, et réussit à échapper à l'encerclement et à la capture. Versé dans les Chantiers de Jeunesse, il est démobilisé en janvier 1941. De retour à Paris, il reprend ses activités militantes et, de février à novembre 1941, il dirige la JC dans plusieurs arrondissements de Paris et fut ainsi un des organisateurs de la manifestation parisienne de Jeunes sur les grands boulevards le 13 août 1941 et de celle de la rue de Belleville. De novembre 1941 à avril 1942, il appartient, sous le pseudonyme de Raymond, au triangle de direction de la J.C. clandestine. Arrêté le 1^{er} mai 1943, sans avoir parlé ni indiqué ses responsabilités malgré la sauvagerie des Interrogatoires policiers, Guy Ducolone fut condamné, le 30 septembre à 5 ans de prison. Après la Santé et Fresnes, il fut enfermé à la Maison centrale de Melun, puis à Châlons-sur-Marne, participant à l'organisation clandestine des détenus et aux deux tentatives d'évasion collective. De Compiègne, où il fut transféré en mars 1944, il fut déporté le 12 mai vers Buchenwald. Après la «quarantaine», il fut affecté au camp central, au block 45, et au Kommando de l'usine Gustloff, comme ajusteur, et fut à ce moment chargé par la Résistance du sabotage des pièces destinées aux têtes des fusées V2. Le 11 avril 1945, il participa dans le bataillon Saint-Just, à la libération du camp, quelques heures avant l'arrivée des troupes américaines. Après la Guerre, il devint notamment président de l'UJRF de 1950 à 1955, sera conseiller général et régional, élu député communiste en 1962, vice-président de l'Assemblée Nationale de 1981 à 1986. Il était Président d'honneur de l'Association française

LA MÉMOIRE DU PASSÉ ÉCLAIRE LE PRÉSENT ET FERTILISE L'AVENIR

LE CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION EN DORDOGNE

La remise des prix aux élèves ayant participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation s'est déroulée le 4 juin 2008 dans les Salons de la Préfecture de la Dordogne.

Avant pris place à la tribune Monsieur le Préfet, M. Francis Colbac, représentant le Président du Conseil Général, Mme Odile Rougier, représentant le Maire de Périgueux, M. Coignard, Inspecteur d'Académie.

Préalablement, une gerbe avait été déposée au Cénotaphe, monument de la Résistance et de la Déportation, Place Montaigne, en présence des autorités, des élèves et de leurs professeurs. Pour 2008, le thème retenu par le jury national était «l'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde guerre mondiale : une forme de résistance».

Le Grand Salon de la Préfecture était largement rempli : plus de 250 personnes parmi lesquelles les lauréats, ont participé à cette cérémonie, dans un silence attentif. Le secrétaire du Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation en Dordogne, Christian Galtié, ouvrit la cérémonie en rappelant aux uns et aux autres l'organisation de la manifestation puis il donna ensuite la parole à Jean Paul Seret-Mangold, co-président du Comité du Prix. Lequel remercia toutes les personnes

qui aident à la réalisation de ce concours et dit aux jeunes, paraphrasant les paroles du «Chant des Partisans» que quand un ami tombe, un autre le remplace : «C'est à vous de nous remplacer».

Roger Ranoux, Président du Comité du Prix, prit ensuite la parole et indiqua que le thème du concours était particulièrement bien choisi pour la Dordogne, car la population a bien aidé la Résistance et contribué à protéger les personnes persécutées pourchassées. Odile Rougier, représentant Michel Moyrand, maire de Périgueux intervint à son tour, suivie de Francis Colbac, 2^{ème} vice-Président du Conseil général chargé notamment du devoir de Mémoire, représentant M. Bernard Cazeau, Président du Conseil Général. Il rappela l'importance du devoir de mémoire et demanda aux jeunes de s'en souvenir. M. Coignard, Inspecteur d'Académie tint à remercier les élèves et les professeurs ayant participé à cette épreuve. M. Jean-François Tallec, Préfet de la Dordogne, clôtura les interventions en soulignant l'importance de la Résistance en Dordogne et en rappelant que celle-ci sut défendre les valeurs de la liberté et permit que nous vivions dans un Pays démocratique.

Puis vint le temps de la remise des prix...

l'écran présentait, à l'aide de documents d'archives, une continuité historique qui allait de la chute de la République de Weimar à la fin de la Seconde guerre mondiale. Tout l'aspect européen a été traité : de la crise de 1929 à la guerre d'Espagne en passant par le Front Populaire et l'avènement du fascisme en Italie et du nazisme en Allemagne.

La Résistance française et ses martyrs, les déportés, eurent droit, à de nombreux hommages, les photos et les noms étaient projetés tandis que les textes écrits par ou pour eux étaient lus dans un silence absolu. Les noms de nombreux résistants périgourains furent honorés, ainsi que ceux des réfugiés juifs qui avaient trouvé asile dans nos campagnes de la région. La présence dans la salle de nombreux anciens résistants et déportés (Roger Ranoux, Christian Galtié, Yves Bancon ou René Chouet entre autres) renforçait l'émotion.

La partie chantée allait des chants antinazis allemands à des chants républicains espagnols, italiens ou français. Tous ces chants tombaient à propos au milieu du documentaire et certains étaient particulièrement pertinents («Tempête sur Israël», sur l'air de «Mon amour de Saint-Jean» ou encore «l'Affiche rouge» de Léo Ferré). Le fait d'entendre de jeunes adolescents entonner

«Bella Ciao», le «Chant des Marais» ou le «Chant des Partisans» au milieu de ce récit des années noires a ému un public conquis et captif malgré la durée de près de trois heures de cette œuvre.

Ce moment fort a bien mérité les prix qui l'ont récompensé. En effet, depuis 15 ans que le collège participe assidûment au concours de la Résistance, il a souvent été récompensé tant au plan départemental que national. Cette année, les élèves se sont particulièrement distingués puisqu'ils ont obtenu le 1^{er} prix départemental tant au plan individuel, avec Matthieu Marquie, qu'au plan collectif avec leur mémoire.

Saluons ici les élèves qui ont participé à la réalisation de ce projet. Ils n'ont pas hésité à sacrifier leur temps libre, quelques heures de cours et une soirée deux semaines avant les premières épreuves du brevet pour accomplir, comme leurs prédécesseurs, leur part du nécessaire travail de mémoire initié depuis bien des années dans l'établissement. A travers cette continuité audiovisuelle, chorale et théâtrale, le message de la Résistance passait mieux que dans des manifestations plus formelles : il parlait à l'imaginaire et mobilisait la créativité.

UN SPECTACLE PLEIN D'EMOTION

C'est devant une salle pleine qu'une trentaine d'élèves des classes de 3^{ème} et les élèves du «Club Histoire» du collège Michel de Montaigne de Périgueux ont présenté, avec l'aide de leurs professeurs : «Ils étaient l'armée des ombres», un spectacle dont le thème était celui du Concours National de la Résistance et de la Déportation : «l'aide aux personnes persécutées et pourchassées : une forme de résistance», une œuvre mêlant un montage audiovisuel réalisé par les élèves de 4^{ème} : «Des années folles aux années noires (1933-1945)», des chansons d'époque chantées

sur scène et des textes récités par le «Club Théâtre».

Au long de cette réalisation, les collégiens ont été aidés et guidés par leurs professeurs : Jean-Paul Bedoin pour l'histoire, Claude Zannettacci pour la musique et l'accompagnement au piano et à la guitare de la chorale, Peggy Salabert pour les poésies, François Ravail pour les décors et l'exposition de peintures collégiennes sur le thème : «Plus jamais ça», et Michel Marquie pour la mise en scène.

Le montage audiovisuel diffusé sur

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE BONNEVILLE

Des délégations de l'ANACR, des Amis du Château et des Anciens Combattants de Bonneville ont été invitées jeudi 12 juin par M. Martial Saddier à la mairie de Bonneville. Le maire leur a fait part de son intention d'intégrer au projet de rénovation du Château médiéval des sires de Faucigny le dossier d'ouverture du futur musée de la Résistance élaboré par le Service Mémoire du Conseil Général. Cette proposition arrive au moment où le dossier monté à partir des locaux mis à disposition par la Mairie dans l'ancien presbytère (rez-de-chaussée et premier étage) allait devoir entrer dans une phase de faisabilité. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment a abrité pendant de nombreuses années la collection constituée patiemment grâce au labeur et au généreux bénévolat des anciens résistants de l'ANACR. Il a accueilli jusqu'à la fin 1999, date de sa fermeture pour réfection, un public d'adultes et de scolaires très intéressés.

L'idée peut paraître séduisante, compte tenu des difficultés à conforter le rayonnement de Bonneville dans le projet des trois sites haut-savoyards élaboré par le Service Mémoire du Conseil Général. Le dossier constitué en vue d'obtenir le label «musée de France» éclaté en trois sites ne pourrait qu'y gagner en qualité vu la valeur patrimoniale des lieux et l'accessibilité de ses abords. La délégation ne pouvait qu'y être en principe favorable.

D'après M. Saddier, le maire de Bonneville, la place nécessaire au musée (de 300 à 500 m²) pourrait être dégagée au château tout en prenant en compte le vœu des Amis du Château qui souhaitent y voir une exposition consacrée à l'histoire du Faucigny.

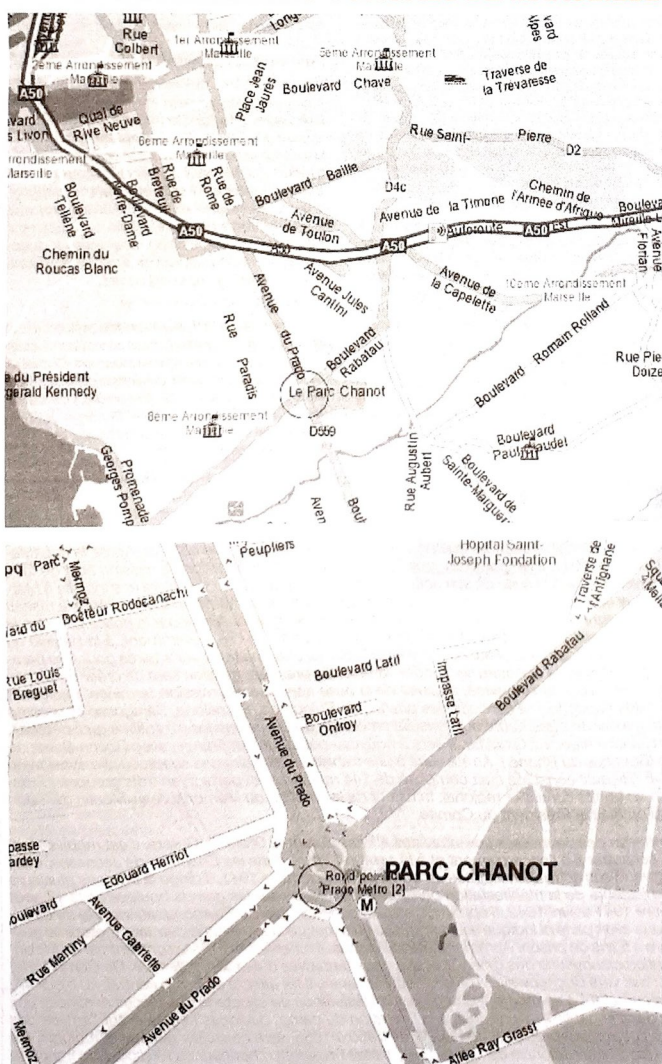
Cependant, de nombreux problèmes se posent. La Restauration du château portée par la Communauté les communes ne fait

que commencer. Les prochains travaux vont conduire à la sécurisation du gros œuvre. La restauration demandera des années et un investissement important compte tenu de la vétusté des lieux. Le dossier de qualification du Service Mémoire du Conseil Général aurait du aboutir, selon le calendrier prévu, à une ouverture programmée au départ en 2009. La complémentarité voulue avec les autres lieux d'exposition (Morette, Glières en particulier) et la répartition des rôles de chacun des sites se trouve plus ou moins en suspens.

Après presque dix ans de fermeture du musée départemental de Bonneville, se pose alors pour l'association la question cruciale d'une exposition temporaire, absolument nécessaire si on veut répondre à la demande du public (scolaire en particulier) de la vallée de l'Arve et du nord du département mais aussi à l'inquiétude fondée des Résistants qui ont passé des années à constituer le fonds exposé dans l'ancienne gendarmerie puis dans l'ancien presbytère. La proposition de poursuivre l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de l'ancien musée pour abriter cette exposition temporaire n'est pas du tout envisagée par M. Saddier. L'espace est jugé trop exigu. Mais aucune solution d'attente n'a été proposée.

La création d'un lieu de repli temporaire est pourtant une des questions essentielles pour l'association. Elle fera l'objet de nouvelles démarches auprès du Conseil Général dépositaire des collections et de M. Saddier, maire (et président de la Communauté les communes), signataires avec l'ANACR d'une convention sur la dévolution des fonds en vue de la réfection et de la réouverture de l'ancien musée.

POUR SE RENDRE AU CONGRÈS DE MARSEILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME

DU

CONSEIL NATIONAL

DE LA

RÉSISTANCE

(C. N. R.)

Disponible dès maintenant au Siège national
79, rue St Blaise 75020 PARIS...
Et au congrès de MARSEILLE

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

FRANCE D'ABORD

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	12 €
Etranger	13 €
Abonnement de soutien	25 €
Le numéro	2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incompo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60